ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 27 Août 2018

Présents : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. YUSTE.
Assiste à la séance : M. CHAUMARD.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Départemental 3

A l'attention de NYONS FC : Sur le dernier BO, nous vous avons informé que le match NYONS FC / VAISON O. **ne pourrait pas se jouer à VAISON. Il vous reste donc à trouver un terrain de repli.**

A l'attention de MORIERES ACS : Les calendriers étant déjà établis, il est impossible de vous changer de Poules. A l'avenir, établissez vos désidératas en même temps que vos engagements (date limite le 08 Juillet).

Départemental 5

== Poule A : **GADAGNE SC 4** prend la place de l'exempt n° 5.

== Poule B : **MORIERES ACS 3** prend la place de l'exempt n° 10.

SECTEUR COUPE

TIRAGE COUPE

En présence de : La Commission des Compétitions Seniors.

Sur le terrain du premier nommé.

1ER TOUR COUPE ESPERANCE

Parrainage « Conseil Départemental »

Matchs à jouer le 16/09/2018 à 15h00 (Lever à 12h00).

Les levers seront précisés après le tirage du 03/09 (Coupe Grand Vaucluse et Coupe de France).

<u>A l'attention de SAHUNE AS</u> : Pris note de votre engagement tardif en Coupe Roumagoux.

TIRAGE 2ème TOUR COUPE GRAND VAUCLUSE
LUNDI 03 SEPTEMBRE A 17H00

A jouer le 16/09/2018.

(Qualifiés du 1er Tour + Perdants du 1er et 2ème Tour de la Coupe de France)